

n° 49 juillet-août 2005

Aménagement Urbain

Dossier Affichage.

Urbanité, n° 07, 07/2005, p. 5-40

Dossier consacré à l'affichage extérieur et à sa relation avec l'espace et l'aménagement du territoire. Après une introduction sur les notions de base, deux auteurs opposent leur regard sur la présence de l'affichage dans le paysage. Puis les aspects urbanistiques de l'affichage sont traités par divers spécialistes : problématique particulière, analyse réglementaire et comparaison du droit de l'affichage québécois avec celui de quelques pays d'Europe dont la France. Enfin, des exemples de bonnes pratiques sont présentés. Réf : 13066

Les atouts de l'art dans l'espace public.

Urbis, n° 17, 07/2005, p. 4-11

Dans l'espace public, l'art est désormais chargé de remplir de nouvelles missions : révéler le patrimoine, créer du lien social... Tour de France des tendances actuelles. Réf : 13054



Architecture

Conditions de transfert de la propriété de monuments historiques aux collectivités territoriales. Décret n° 2005-836 du 20 juillet 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5306, 05/08/2005, p. 317-320

Ces transferts de propriété, effectués sur demandes des collectivités présentées dans un délai de douze mois, seront régis par des conventions prévoyant au cas par cas les reprises de personnels et le programme des travaux de restauration susceptibles d'être financés par l'Etat. En annexe : liste des immeubles proposés aux collectivités territoriales. Réf : 13083

Des logements sociaux en milieu industriel.

Le Moniteur des tp, n° 5306, 05/08/2005, p. 32-35

Dans l'environnement très industriel des abords de l'estuaire de la Seine, à Notre-Dame-de-Gravenchon, 23 maisons affichent leur engagement environnemental. Un soin particulier est apporté à l'orientation des constructions, au cycle de vie des produits utilisés, aux économies d'énergie et d'eau. Réf : 13080

Un siège de région bien dans sa peau.

Le Moniteur des tp, n° 5304, 22/07/2005, p. 34-37

L'hôtel de région Nord-Pas de Calais a été conçu suivant une démarche haute qualité environnementale : prise en compte des contraintes du site, continuité des espaces verts, recherche d'économie d'énergie (éclairage naturel, protection thermique), protection phonique, réduction des impacts environnementaux des matériaux. Réf : 13018

Des logements étudiants sains et exemplaires.

Le Moniteur des tp, n° 5302, 08/07/2005, p. 50-52

Deuxième volet d'une série de 11 articles consacrés à la haute qualité environnementale. Il présente les logements étudiants de l'Opac de l'Aube à l'université de technologie de Troyes : choix des matériaux en fonction de leurs aptitudes environnementales, contrôle des apports de chaleur, récupération des eaux pluviales, réalisation d'un guide à destination des occupants et du gestionnaire indiquant les bonnes pratiques à suivre. Réf : 12980

Sur la route des cabanes ostréicoles.

Le Festin, n° 54, 07/2005, p. 32-37

Abris de fortune nés sur les rivages du Bassin d'Arcachon, les cabanes ostréicoles témoignent d'une activité qui remonte aux premiers «paysans de la mer». Ce patrimoine, dont la construction et l'occupation obéissent à des règles strictes, attire la convoitise d'estivants fortunés en quête d'authenticité. Réf : 12974



Patrick Hernandez. 34 maisons PLUS et PLS. Pessac.

AMC le moniteur architecture, n° 153, 06/2005, p. 66-69

Sur le thème de l'habitat individuel dense, Patrick Hernandez livre à Pessac une opération de 34 maisons où, sur une maille très serrée, pièces à vivre des logements et espaces collectifs extérieurs sont traités à la même échelle dans le but de favoriser le lien social. Réf : 12897

Economie et confort pour un lycée du BTP à Blanquefort.

Le Moniteur des tp, n° 5308, 29/07/2005, p. 36-39

La restructuration-extension du lycée du BTP de Blanquefort est exemplaire pour ses élèves, futurs bâtisseurs. A partir d'une réorganisation complète des ouvrages existants prenant en compte les usages et les environnements immédiats, les concepteurs ont choisi des matériaux durables et sains, des toitures végétalisées et, côté énergie, une chaufferie bois et des capteurs solaires. Réf : 13042

Circulation

La mobilité durable apporte-t-elle la sécurité ?

Circuler, n° 128, 07/2005, p. 4-7

Pollution, décongestion de l'espace urbain, les vertus des politiques de déplacement privilégiant d'autres modes que la voiture sont connues. Mais quelles sont les conséquences de cette mobilité durable sur les accidents ? Exemples en France et à Londres. Réf : 13072

L'impact urbain des zones à vitesse réduite.

Etudes foncières, n° 115, 05/2005, p. 18-22

«Il devient fréquent que des métropoles fassent le choix de délimiter des zones à vitesse très réduite dans certains quartiers afin d'y favoriser le développement d'une nouvelle animation urbaine. L'auteur part des expériences de Genève, Hambourg, Paris pour examiner l'impact de cette domestication de l'automobile sur les prix fonciers et les chiffres d'affaires.» Réf : 13063

Démographie

L'attractivité de l'Aquitaine se confirme aussi par la croissance du parc de logements.

INSEE Aquitaine, n° 143, 07/2005, 4 p.

Entre 1999 et 2004, le phénomène migratoire s'amplifie en Aquitaine. Le solde migratoire avec les autres régions de métropole est en forte augmentation. Rapporté à la population, il place l'Aquitaine au troisième rang des régions. Cet apport de population a des incidences sur la construction : le parc de résidences principales est en progression de 9 %. Réf : 13026

Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest.

INSEE Première, n° 1028, 07/2005, 4 p.

«Entre 1999 et 2004, les changements de résidence ont été plus fréquents qu'entre 1990 et 1999, les changements de région également. En province, la moitié de ces migrations s'effectue entre régions limitrophes. Les régions du sud et de l'ouest restent les plus attractives.» Réf : 13048

Economie

Portrait économique des zones d'emploi.

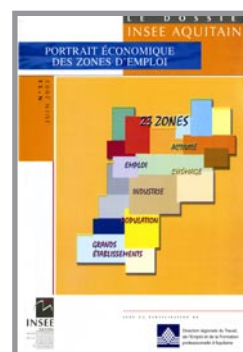
INSEE Aquitaine dossier, n° 53, 06/2005, 66 p.

Pour chacune des 23 zones d'emploi d'Aquitaine l'analyse est structurée en quatre thèmes : population, actifs, emplois et tissu économique. Réf : 13070

Collectivités locales : des aides aux entreprises mieux ciblées.

Le Moniteur des tp, n° 5301, 01/07/2005, p. 86-88

Présentation détaillée du décret du 27 mai 2005 sur les aides à l'investissement immobilier et à la location d'immeubles accordées aux entreprises par les collectivités territoriales et leurs groupements. Réf : 12962



Emploi

Travail social. Le puzzle européen.

ASH Magazine, n° 10, 07/2005, p. 14-41

Tour européen du travail social. Si les formations, logiques d'organisation et politiques publiques sont très différentes, les publics accueillis restent les mêmes. Réf : 13004

Contrat de travail «nouvelles embauches». Rapport au Président de la République et ordonnance n° 2005-893 du 2 août 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5306, 12/08/2005, p. 334-336

Contexte et mise en oeuvre de ce nouveau contrat de travail : champ des entreprises y ayant accès, régime du contrat, couverture du risque chômage, conditions d'évaluation avant fin 2008.

Réf : 13106

Loi habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi. Loi n° 2005-846 du 26 juillet 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5306, 05/08/2005, p. 374-376

Le texte énumère les différentes mesures d'aides à l'embauche, à l'accompagnement des chômeurs et à l'insertion professionnelle pour lesquelles le Gouvernement est autorisé à agir par ordonnance. Il est accompagné de la présentation de ces ordonnances faite en Conseil des ministres. Réf : 13105

L'emploi dans les collectivités locales au 31 décembre 2003.

INSEE Première, n° 1032, 07/2005, 4 p.

«1,75 million de personnes sont employées par les collectivités territoriales et leurs établissements publics, en métropole et dans les DOM. Après une année 2002 marquée par une croissance soutenue, l'année 2003 renoue, comme 2001, avec une croissance modérée. Ce ralentissement masque des situations contrastées selon le type de collectivité.» Réf : 13050

Environnement

Collectivités territoriales : l'union dope les budgets.

Environnement magazine, n° 1639, 07/2005, p. 18-33

Résultats d'une enquête effectuée sur les budgets des communes de plus de 50 000 habitants et de leurs groupements. Ils confirment que l'environnement est par excellence le terrain de l'intercommunalité, qui finance en priorité l'eau, les déchets et les transports. Réf : 13071



Villeurbanne-Parc de la Feysine. Une forêt naturelle en milieu urbain.

Le Moniteur des tp, n° 5304, 22/07/2005, p. 30-33

Ce parc naturel urbain est le premier à voir le jour dans l'agglomération lyonnaise. Aménagé par l'agence Ilex avec un minimum d'intervention et en respectant le milieu naturel, il offre un espace de liberté rare dans les villes. Inscrit dans le plan de reconquête des berges de l'agglomération, il est traversé par une piste cyclable qui permet d'assurer une continuité entre le parc de Gerland au sud et la base de loisirs de Miribel-Jonage au nord. Réf : 13019

Conservatoire du littoral : de la préservation à l'aménagement.

Le Moniteur des tp, n° 5301, 01/07/2005, p. 58-61

Le Conservatoire du Littoral, établissement public, a permis, en trente années d'existence, la préservation de 73 000 hectares d'espaces naturels, soit près de 10 % du littoral hexagonal. Les sites acquis sont aménagés pour l'accueil du public. Réf : 12961

Loi littoral : le texte doit-il évoluer ?

Géomètre, n° 2017, 07/2005, p. 28-45

Une évolution est nécessaire pour mettre fin aux incertitudes de la jurisprudence administrative en comblant les lacunes et les imprécisions de la loi littoral. Mais les rapports, commissions et voeux qui se succèdent restent souvent lettre morte... Réf : 13052

Les instruments de la politique de développement durable.

Le Moniteur des tp, n° 5305, cahier détaché n° 2, 29/07/2005, 78 p.

Le développement durable s'impose avec force dans la vie politique d'aujourd'hui. Quelles en sont les références ? Comment le faire entrer dans les politiques publiques, européennes, nationales, locales ? Comment mesurer l'efficacité des actions entreprises dans ce domaine ? Après une analyse de l'historique du concept et une description des stratégies et des politiques menées par la France dans ce domaine, ce rapport formule 14 propositions pour des instruments de mesure et d'action, une meilleure prise en compte du développement durable dans le débat public et son intégration dans le débat parlementaire. Réf : 13035

Habitat

Les habitants des zones urbaines sensibles d'Île-de-France et leur quartier.

Cahiers de l'aurif Habitat, n° 39, 06/2005, p. 2-19

L'enquête réalisée auprès d'habitants de ces zones urbaines vise à recueillir et mieux comprendre leur point de vue sur les conditions d'habitat et de vie dans leur quartier, sur les services, équipements et espaces qui leur sont proposés, sur l'image du quartier. Réf : 12955

Habitat collectif : question de densité.

Architecture d'Aujourd'hui, n° 358, 06/2005, p. 42-99

Les changements démographiques, l'amenuisement de la taille des cellules familiales et la diversification constante des façons d'habiter redonnent à l'habitat collectif et dense une toute nouvelle actualité dont témoigne la variété de formes rassemblées dans ce dossier. Réf : 12898

Logements optimisés CQFD : coûts, qualité, fiabilité, délais. Appel à candidatures pour des modes innovants de construction de logements.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5308, 29/07/2005, p. 366-367

Le ministre en charge du logement, l'Union sociale pour l'habitat et l'Anru lancent un appel à idées pour des logements «CQFD», à coût, qualité, fiabilité, délai maîtrisés. Cette expérimentation de nouveaux modes constructifs vise à fournir une réponse rapide aux besoins de production de logements inscrits dans le cadre du plan de cohésion sociale. Réf : 13037

Renouvellement urbain : du projet aux chantiers.

Habitat et société, n° 38, 06/2005, p. 20-59

Le programme de rénovation initié par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) concerne des projets très divers : dans d'immenses quartiers faisant l'objet d'une transformation radicale ou dans des quartiers de petite taille mais très paupérisés (exemple à Lormont-Carriet) dont les formes urbaines sont en totale rupture avec leur environnement proche. Réf : 13057



Logement social. Mise en oeuvre du plan de cohésion sociale et contrats d'objectifs avec les bailleurs sociaux. Circulaire UHC/IUH2 n°2005-33 du 25 mai 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5307, 12/08/2005, p. 322-323

La production locative, les logements pour l'accueil et l'hébergement d'urgence, la location-accession et la mise à niveau du parc sont les points que détaille cette circulaire et qui doivent être abordés dans les contrats d'objectifs entre l'Etat et les bailleurs sociaux. Réf : 13104

Logements anciens. Les prix toujours en forte hausse en 2004.

INSEE Première, n° 1029, 07/2005, 4 p.

«Pour la septième année consécutive, l'indice des prix des logements anciens a augmenté dans toutes les régions. Depuis 2002, la hausse est plus vive en province qu'en Île-de-France et les prix des appartements augmentent plus vite que ceux des maisons.» Réf : 13051

Méthode

Mostra, un modèle de simulation stratégique des déplacements.

Tempo'cité, bulletin de l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, n° 13, 06/2005, 4 + 2 p.

Ce modèle, développé en partenariat entre l'Etat, la CUB, la Région Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, avec le soutien technique de l'aurba et du Cete, offre une représentation cohérente et aussi complète que possible des comportements de déplacements intégrant l'ensemble des modes. Il permet de construire des scénarios prospectifs en estimant l'évolution de la demande et de l'offre de transport. Exemples d'application au contournement autoroutier et au tramway de l'agglomération bordelaise. Réf : 13003



Planification-aménagement

Clermont-Ferrand : une agglomération décomplexée.

Le Moniteur des tp, n° 5301, 01/07/2005, p. 28-36

Profitant d'une situation financière saine, les élus de Clermont-Ferrand ont lancé des projets avec l'ambition de donner à la ville un élan de développement, de la rendre attractive et de l'affirmer comme une grande métropole. Ce dossier fait le point sur les projets urbains en cours et donne la parole aux acteurs de ce développement. Réf : 12960

Loi relative aux concessions d'aménagement. Loi n° 2005-809 du 20 juillet 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5308, 29/07/2005, p. 350-351

Ce texte supprime la distinction entre conventions publiques ou non et prévoit un traitement identique pour tous les aménageurs. Il maintient le contrat d'opérateur global et prévoit l'instauration de procédures de publicité et de concurrence. Réf : 13040

Ordonnance n°2005-864 du 28 juillet 2005 [relative aux secteurs sauvegardés].

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5307, 12/08/2005, p. 297

Cette ordonnance allège la procédure de création et d'approbation des plans de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés institués par la loi «Malraux». Le nombre de consultations des commissions permanentes compétentes est réduit et l'autorisation spéciale de travaux disparaît. Tous les travaux seront soumis aux procédures habituelles de permis de construire et de déclaration, l'accord de l'architecte des bâtiments de France garantissant la prise en compte des particularités de ces secteurs. Réf : 13103

Secteurs sauvegardés. Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n°2005-864 du 28 juillet 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5307, 12/08/2005, p. 296-297

Présentation et commentaires du contexte et des objectifs de cette ordonnance. Réf : 13102

Ressources-nuisances

Risques technologiques : création des comités locaux d'information et de concertation en application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement. Décret n° 2005-82 du 1er février 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5303, 15/07/2005, p. 328-329

Conditions de création d'un comité local d'information et de concertation, composition, missions, financement, fonctionnement, obligations des installations concernées. Réf : 13028

Mise à jour du schéma directeur d'aménagement des eaux et élaboration des IXe programmes d'intervention des agences de l'eau. Circulaire n° 2005-10 du 4 avril 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5304, 22/07/2005, p. 394-399

Dans le cadre de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000, cette circulaire définit les modalités d'organisation des travaux de mise à jour du SDAGE et d'élaboration du programme de mesures à conduire en liaison avec l'élaboration des IXe programmes des agences de l'eau. Ces travaux concerneront l'ensemble des thèmes liés à la gestion de l'eau et à la prévention des risques liés aux inondations ou à la protection des zones humides. En annexes, détail des calendriers et documents techniques. Réf : 13024



Sociologie

Développement des services à la personne et diverses mesures en faveur de la cohésion sociale. Loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5306, 05/08/2005, p. 368-373

La première partie de cette loi concerne le développement des services à la personne et cherche à répondre à trois objectifs principaux : solvabiliser la demande de services, simplifier l'accès aux services et professionnaliser le secteur. La deuxième partie comporte différentes mesures destinées à corriger ou compléter la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, en particulier sur les emplois aidés et l'apprentissage. Réf : 13084

Les acteurs plaident pour le maintien d'une politique de la ville renouvelée.

Lettre de la DIV, n° 103, 05/2005, p. 2-6

Quel bilan font les professionnels de la politique de la ville ? Que préconisent-ils en la matière ? Ce dossier revient sur les principaux constats qui ressortent des Assises de la Ville du 8 avril 2005 : les acteurs sont favorables au maintien d'une telle politique mais sur la base d'une compétence partagée et d'un nouveau type de contrat conclu avec les collectivités. Réf : 12896

Accompagner la réussite éducative.

Comme la ville, n° 18, 07/2005, 22 p.

Ce numéro présente l'architecture du programme «réussite éducative» inscrit dans le Plan de cohésion sociale et illustre la manière dont il va être mis en oeuvre en France en agissant sur l'éducation, la santé, la culture, le sport... Réf : 13055

La famille dans tous ses espaces.

Espaces et sociétés, n° 120/121, 05/2005, p. 9-217

Les contributions regroupées ici invitent à approfondir l'étude des espaces de la famille et l'analyse des rapports à l'espace des groupes familiaux et de leurs membres. Il s'agit surtout des familles recomposées mais également de la parenté élargie. Les espaces familiaux ce sont les logements mais aussi les lieux d'origine, les lieux de résidence des membres de la parenté, la résidence secondaire, le village de vacances familial... et la maison de retraite. Réf : 13031



Transport

Financement des infrastructures : la crise.

Ville & Transports, n° 380, 13/07/2005, p. 34-41

Avenir de l'Agence de financement des transports de France (AFITF), réforme du versement transport, exécution des contrats de plan... Réf : 12984

La région Rhône-Alpes lance l'idée du «tram express régional».

Transport public, n° 1048, 06/2005, p. 40-45

Grenoble, Lyon, Saint-Etienne : ces trois agglomérations élaborent trois projets différents de tram-trains qui doivent franchir de nouveaux obstacles pour se concrétiser. La région voudrait mutualiser ces projets avec l'idée d'un «tramway express régional», un concept d'étape qui pourrait faire école dans d'autres régions et faire avancer de nouvelles solutions d'offre ferroviaire périurbaine.

Réf : 12954

Transport public et lien social.

Transport public, n° 1048, 06/2005, p. 14-22

Le transport public est un indispensable facteur de cohésion sociale comme le montrent les exemples présentés dans ce dossier à Paris, Montpellier et Calais. Réf : 12953

Le centre de documentation est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h.
Consultation sur place, possibilité de prêt interbibliothèque.
Pour toute information complémentaire : documentation@aurba.org

contacts : Annie Berthelot ~ tél. : 05 56 99 86 39
Christine Le Vagueresse ~ tél. : 05 57 57 72 57
accueil : Régine Valère ~ tél. : 05 56 99 86 33